AMÉLIORER SON LOGEMENT **POUR BIEN VIVRE CHEZ SOI**

CŒUR DE LOIRE VOUS ACCOMPAGNE GRATUITEMENT

> 4 PERMANENCES CHAQUE MOIS

COSNE-COURS-SUR-LOIRE DONZY POUILLY-SUR-LOIRE NEUVY-SUR-LOIRE

> DANS VOTRE MAIRIE

SUR RENDEZ-VOUS

auprès de notre Conseillère Habitat









Faire baisser vos factures d'énergie ? Aménager ou moderniser une pièce ? Adapter votre logement à une situation de vieillissement ou de handicap ? Installer une nouvelle salle de bain ? ...

Quels sont les travaux prioritaires ? Comment trouver des artisans qualifiés ? Quelles sont les aides financières et comment les obtenir ?

Cœur de Loire vous accompagne dans votre projet.

Un conseil personnalisé

Cœur de Loire vous **accueille**, vous **oriente** pour un accompagnement pas à pas et adapté à votre projet.

- Une écoute attentive de votre demande
- > Un échange par téléphone ou un entretien physique lors d'une des permanences ou dans votre mairie (sur rendez-vous)

Des avis techniques objectifs et désintéressés

Cœur de Loire s'appuie sur l'expertise de ses partenaires pour vous apporter un conseil technique sur les aspects thermiques, architecturaux, paysagers... Vous obtiendrez des **informations en toute neutralité**, de la documentation pour vous aider à construire votre projet avec un regard plus avisé.

- > Un diagnostic sommaire du logement
- Des préconisations de travaux adaptées à vos besoins

Une analyse du financement de votre projet

Cœur de Loire vous **aide à mieux vous repérer dans les dispositifs d'aides** aux travaux de rénovation.

- Une analyse du financement de votre projet de travaux
- > Un accompagnement dans vos démarches administratives

Permanences



Les 3^e lundis du mois

DONZY

9h - 12h à France Services

POUILLY-SUR-LOIRE

14h - 17h à la Mairie

Les 4e lundis du mois

NEUVY-SUR-LOIRE

9h - 12h au Télécentre

COSNE-COURS-SUR-LOIRE

14h - 17h à la Mairie